

Budget fédéral 2022-2023 : l'ADISQ déplore un manque de soutien face à une crise qui se prolonge

Montréal, le 8 avril 2022 – L'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, a déposé hier le budget 2022 qui prévoit 50 millions de dollars à partager entre Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada et Téléfilm Canada. Bien que des détails demeurent à préciser, le milieu musical accueille cette annonce avec une vive déception. Pourtant, l'industrie de la musique et du spectacle demeure parmi les plus affectées par la pandémie et avait présenté des demandes structurantes pour lui permettre de s'attaquer à l'exigeante reconstruction de son secteur qui s'amorce et qui s'étendra sur plusieurs années. Ce budget est d'autant plus décevant que le gouvernement avait annoncé en campagne électorale avoir l'intention de rehausser le soutien au Fonds de la musique du Canada d'ici 2023-2024, un mouvement que l'ADISQ espérait voir s'amorcer cette année.

« Alors que la crise de la COVID-19 n'est pas terminée et que celle-ci aura pour nous des effets à long terme, nous espérons que le budget d'hier prolongerait le soutien que le gouvernement fédéral met en œuvre depuis le début de la crise avec des annonces à la hauteur de la situation. », a affirmé le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

« La pandémie est venue s'ajouter aux défis structurels avec lesquels doit composer notre secteur depuis plus de 20 ans en lien avec le développement de puissants acteurs du numérique qui échappent aux lois canadiennes. Aujourd'hui plus de 90% de la musique qui est consommée sur les services de musique en ligne est en anglais, et n'est pas québécoise. Notre musique est affaiblie de tous les côtés, elle a, plus que jamais, besoin de soutien. », a déclaré la directrice générale de l'ADISQ, Eve Paré.

Lors des consultations prébudgétaires, l'ADISQ a demandé le maintien du soutien temporaire visant à mitiger les effets de la crise en maintenant la capacité d'investissement des entreprises. L'ADISQ a également réitéré des demandes structurantes, notamment la pérennisation du soutien annuel supplémentaire de 10 millions de dollars octroyé en 2019, sommes qui étaient nécessaires avant même que la pandémie ne survienne alors que la modernisation de la Loi sur la radiodiffusion se fait toujours attendre. Rappelons à ce sujet que le projet de loi C-11 est actuellement en 2^{ème} lecture et que, après l'échec du projet de loi C-10, l'ensemble du milieu culturel espère que celui-ci soit adopté rapidement afin que l'ensemble des radiodiffuseurs, traditionnels et en ligne, contribuent adéquatement à notre modèle culturel.

ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

Source : ADISQ

Relations de presse : Marie-Julie Desrochers, mjdesrochers@adisq.com; 438-872-7282